

Projet d'extension de la surveillance nautique à l'année

Base nautique de la Licorne



Un axe de développement fort du territoire des Dunes de Flandre

La **pratique nautique** s'est fortement développée à **mi-saison et même en hiver**, notamment pour les activités de Kitesurf et Longe côte. Il n'existe pas moins de 7 structures Kitesurf : le club du DFC, l'école de Kite du DFC, l'UNSS, les 2 sections sportives scolaires Europe et Guy Debeyre, le Pôle Espoirs et l'ULCO. Sans oublier la section Handikite du DFC. Le Longe côte développe également sa pratique vers le large avec le Finboard et la nage palmée. La voile légère (Planche à Voile, Catamran) voit également sa pratique perdurer à mi-saison et en hiver. La pratique est donc bien implantée pendant la semaine avec des pics le mercredi après-midi et le weekend.

La surveillance étendue à l'année apportera une **sécurité nautique** que réclament les structures Handikite, Kitesurf, Longe Côte (Finboard et Nage Palmée), la Voile Légère et le DYC, structures résidentes de la base.

Elle permettra de **dédoubler les fonctions de pédagogique et de sécurité** des moniteurs, pour qu'ils puissent assurer pleinement leur fonction de pédagogue. Ceci pour maintenir les résultats des jeunes au plus haut niveau.

Elle permettra le **développement l'attractivité du territoire** en augmentant la **pratique loisirs** sur la base toute l'année. Une surveillance nautique par vent off, attire de nombreux pratiquant "kite" sur

le secteur. Aussi bien des lillois que des belges. Et si cela se passe pour le Kite, cela peut aussi forcément se passer pour les autres activités résidentes de la base nautique.

Elle permettra de **limiter les déplacements** des dunkerquois vers Wissant et Wimereux par vent sortant et ainsi améliorer le bilan carbone. Et ainsi de favoriser l'activité sur la base de la Licorne.

Elle permettra que **le poste de secours** soit utilisé toute l'année et devienne un **véritable centre de formation au secourisme et à la surveillance en mer**. Ceci bien sûr en partenariat avec Dunkerque Natation et pourquoi pas la police via les CRS.

Cela va dans le sens des promesses de campagne de Patrice Vergriete qui souhaitait que la station nautique et balnéaire devienne un pôle de développement économique et touristique (créer un lieu d'activités sportives et culturelles pour les jeunes, une politique événementielle ambitieuse, exploiter l'économie de la plaisance...).

Les options

Une des options qui permettrait de pérenniser le développement de ce territoire serait d'installer des **solutions d'hébergement** pour garder sur place des belges ou des lillois pour le weekend ou lors d'événements.

Une autre option serait de proposer des **produits nautiques fun, nouveaux et rentables**. Nous pensons à la bouée tractée, à la location de jetski, flyboard, etc ...

L'agrandissement des **espaces de stockage** de la base, permettrait également aux associations résidentes de proposer de nouveaux services à leurs adhérents, et ainsi d'augmenter leur nombre.

Il est bien sûr évident que la mise en œuvre complète de ces options ne pourra que pérenniser le développement de ce territoire à fort potentiel.

Le dispositif

Ce dispositif existe déjà en été. Il fonctionne très bien et peut très bien fonctionner toute l'année. Rappelons les conditions qui permettraient de poursuivre ce dispositif :

- **1 personnel qualifié et expérimenté**, qui reste en bord de plage ou en mer selon les conditions. Cette personne est de préférence un salarié, mais peut aussi être quelqu'un payé à la prestation. Son rôle serait de surveiller la zone définie, de communiquer avec les autres moniteurs en activité et d'intervenir en cas d'incident.
- **1 à 2 personnes « vigie »** occupent le poste de la base de la Licorne pour surveiller visuellement l'espace nautique face au poste. Ces personnes ne sont pas forcément qualifiées. Cela peut être des stagiaires en formation moniteur voile, ou Kite ou BNSSA, des services civiques, ou des apprentis. Leur rôle serait de communiquer avec le responsable pour aider à la surveillance depuis la terre. Et de communiquer également avec les pratiquants loisirs pour les informer des dangers et niveaux requis pour aller en mer.
- **1 bateau d'intervention semi-rigide** d'au moins 60 ch pour arriver rapidement sur les incidents. Ce bateau resterait en bord de plage lors des conditions favorables. Là aussi le

concept d'écologie doit rester un facteur prédominant. Et lors de conditions compliquées, par vent sortant par exemple, le bateau pourrait rester en mer pour une intervention plus rapide.

- **La zone de surveillance** inclurait le Kitepark et les chenaux face au poste de secours. A savoir du brise lame face au Poste Pavois jusqu'à l'épave à l'est du poste de la Licorne.
- **La communication** avec le public loisir se ferait à l'aide des **drapeaux triangulaires** comme en été :
 - **Drapeau vert** : surveillance active - conditions favorables pour tout public et toute activité.
 - **Drapeau orange** : surveillance active - conditions favorables pour un niveau intermédiaire dans chaque activité.
 - **Drapeau rouge** : surveillance active - conditions extrêmes - niveau expert requis dans chaque activité.
 - **Pas de Drapeau** : surveillance non active – navigation aux risques et périls de chacun.
- **La communication à l'interne** entre le responsable de surveillance nautique, la vigie et les moniteurs sur l'eau se ferait par l'intermédiaire de **VHF**, afin de rester en contact avec le **CROSS Gris Nez**. En effet, ce dernier pourrait alors contacter les personnes sur zone pour s'informer, demander des interventions et / ou éviter les déploiements de moyens bien plus conséquents.

Les différentes configurations possibles

Réaffectation d'une nouvelle mission de surveillance nautique d'un moniteur du SIDF à l'aide d'un service civique

La première solution d'encadrement est celle qui coûterait le moins cher, puisque l'on ferait appel aux compétences interne, avec la réaffectation d'une nouvelle mission pour un des moniteurs de la base. L'emploi d'un service civique à l'année permettrait à ce dernier d'occuper le rôle de vigie et de communiquant avec le public loisir. Le coût d'un service civique à l'année serait de 72 €.

Paiement de prestations d'un moniteur

Il est tout à fait possible de commencer ce genre de surveillance avec le paiement de prestation d'un moniteur qualifié qui facturerait son travail en fonction des créneaux demandé par le SIDF. C'est le modèle qu'à suivi le DFC pendant 5 ans pour la surveillance par vent off pour les Kitesurfeurs. Cela leur a coûté en 4 000 et 8 000 € à l'année selon les conditions de vent. Le SIDF pourrait alors étudier avec les associations les créneaux souhaités pour mettre en place ces surveillances. Le DFC se tient à disposition pour plus de précisions sur l'information transmise lors des surveillances. Là aussi un service civique pourrait être le complément idéal de « vigie ».

Emploi d'une personne spécialisée et formée à cette mission, à l'aide d'un autre moniteur du SIDF ou d'un service civique

Si les finances et la volonté politique sont là, il est toujours possible de recruter quelqu'un pour cette mission. On pourrait commencer avec un emploi avec des surveillances ponctuelles selon l'emploi du temps du salarié ou en fonction des conditions de vent. Pourquoi pas 2 emplois pour assurer une

couverture de surveillance plus grande et pour pallier aux congés du premier emploi. Voir 3 emplois si l'on souhaite un poste de « vigie » qui soit régulièrement sur place pour compléter et conforter le dispositif vis-à-vis de la pratique loisirs. Si l'on considère qu'un emploi coûte environ 40 000 € à l'année, le coût le plus confortable pourrait donc varier de 40 000 à 120 000 € à l'année.

Le coût matériel

Ce dernier serait négligeable puisque la base nautique de la Licorne possède déjà le bateau nécessaire à cette configuration. Le coût de l'essence dépendrait du nombre de sorties effectuées mais n'augmenterait pas de façon significative la dépense initiale en carburant de la base. Idem pour les dotations textiles nécessaires pour les moniteurs et autres VHF.

Les forces vives du territoire

En discutant avec les responsables des structures associatives résidentes de la base nautique de la Licorne, ce projet est quelque chose d'attendu et qui apporterait incontestablement un plus pour attirer de nouveaux adhérents. Tout le monde est prêt à s'associer de quelque manière que ce soit pour faire naître ce projet. Projet qui apporterait alors une couverture médiatique importante vu que cela serait une première en France. Les associations de cette base ont initié de nombreuses premières. Quelques exemples : premier Kitepark en France, premier Championnat de France de Kitesurf, premier centre UNSS Kitesurf, naissance du Longe Côte, etc ... Si le SIDF pouvait à son tour mettre en place la première surveillance nautique à l'année, il impulserait une nouvelle dynamique de développement de ses associations résidentes !

